

**M. Ferrie:** Mon collègue de Rosetown-Biggan. C'est dans le journal, et sa photo y est aussi.

**Une voix:** A quelle date?

**M. Ferrie:** Le 17 décembre 1952, si vous voulez des précisions.

**Une voix:** Continuez. Allez-y rondement.

**M. Ferrie:** Restez tranquille. Vous n'êtes pas très intelligent.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Rétractez-vous.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! A mon sens, on échange ici trop de facéties. Il faut permettre certaines interruptions, mais j'estime qu'il y en a trop et que les députés vont un peu loin.

**M. Ferrie:** Merci, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne le député de Rosetown-Biggan, il a déclaré qu'il y avait eu fuite. Je me préoccupe plus de cette fuite que du rapport Currie.

**Une voix:** Pourquoi?

**M. Ferrie:** Tout simplement parce que je ne vois aucune raison pour laquelle le rapport établi avant le document officiel aurait dû sortir des mains de M. Currie.

**Une voix:** Qui a lâché les rênes?

**M. Ferrie:** Si les députés qui siègent à ma gauche approuvent cela, je dirai qu'il y a quelque chose d'absolument faussé dans leur manière de voir. J'allais formuler une accusation le jour où la Chambre s'est ajournée pour le congé de Noël, mais le député de Rosetown-Biggan n'occupait pas son fauteuil. J'ai donc remis mon intervention jusqu'à la rentrée. Je crois qu'à présent, il est grand temps de nous occuper sérieusement de l'affaire. Dans les imprimeries, nous recevons des travaux que nous ne voulons pas communiquer à tout le monde. Je ne doute pas que la population du Canada toute entière partage mon avis. Est-il possible de déclarer qu'on peut prendre un exemplaire appartenant à quelqu'un d'autre, le remettre à un député, qui aurait alors le droit de le garder, même si l'exemplaire n'était pas volé? Laissons-lui l'avantage du doute. Le député de Rosetown-Biggan a été maître d'école. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a été prédicateur...

**Une voix:** Et imprimeur.

**M. Ferrie:** ...et imprimeur. Le député de Saskatoon (M. Knight) était également instituteur et on dit qu'il est professeur.

**Une voix:** Il n'y a pas de maquillon?

**M. Ferrie:** Voyons donc ce que sont ces trois messieurs.

L'un de ces messieurs a lu le document. Le réputé de Saskatoon (M. Knight) l'a lu; il l'a dit, ainsi que le rapporte le *Star-Phoenix* de Saskatoon. Il aurait dit que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) était celui qui avait lancé la bombe dans les rangs du parti libéral.

**M. Knight:** Je veux m'expliquer sur un fait personnel. Que le député me permette de lui dire qu'il n'a absolument rien compris à ce que j'ai dit à ce moment-là. Ce n'est pas la première fois qu'il comprend mal beaucoup de choses; mais, cette fois-là, il a certainement mal compris ce que j'ai dit. Je n'ai formulé aucune remarque au sujet du lancement d'une bombe dans les rangs des libéraux. Je crois qu'ils l'y ont lancée eux-mêmes.

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**M. Ferrie:** Monsieur l'Orateur, voici ce qui est dit dans l'article:

M. Knight a ajouté que c'était un de nos hommes, M. Stanley Knowles, de Winnipeg-Nord-Centre, qui avait lancé la bombe.

C'est ce qui a paru dans le *Star-Phoenix* au cours du congé de Noël.

**M. Knight:** Le député veut-il que j'explique cette déclaration? J'en serais enchanté.

**M. l'Orateur:** Non.

**M. Ferrie:** Ces trois messieurs savaient parfaitement qu'ils ne devaient pas garder cette ébauche qu'ils avaient en leur possession et qui ne leur appartenait pas. Qu'ont-ils fait?

Ils l'ont gardée. Ont-ils fait ce qu'ils auraient dû faire?

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

**M. Ferrie:** Ont-ils cherché...

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, du point de vue du Règlement, n'y a-t-il pas lieu de bien remarquer ce que dit l'honorable député afin que ne se répète pas ce qui s'est passé cet après-midi?

**L'hon. M. Fournier:** La question du Règlement ne se pose pas. Pourquoi le député donne-t-il des directives à l'Orateur?

**M. l'Orateur:** J'écouterai le débat attentivement, comme je le fais toujours.

**L'hon. M. Fournier:** C'est toujours ce que vous faites.

**M. Ferrie:** Je pense que ces trois messieurs savaient qu'il était mal de garder cette ébauche de rapport. Ils auraient dû faire une des trois choses suivantes. Ont-ils envoyé le rapport à celui qu'ils pensaient en être le